



Depot de bilan de mon entreprise

Par **michel**, le **15/01/2009** à **10:41**

bonjour, me voila au pied du mur je dois déposer le bilan je suis en individuel et je ne peux plus payer les charges j'ai été obligé de me séparer de mes ouvriers en pensant me redresser mais non plus de travail je travaille en sous-traitance et ils n'ont plus de boulot ils vont sûrement suivre mon chemin je voudrais savoir comment ça se passe en déposant le bilan et que deviennent mes dettes TVA impôt URSSAF ect ayant fait une année 2008 les charges qui doivent être payées vont-elles être tout de même réclamées je n'ai pas de bien en créant mon entreprise j'ai un petit crédit de 1300 euros et deux véhicules en crédit-bail que va-t-il se passer? merci de m'aider car j'ai peur des conséquences